



Réunion conseil syndical

Par **Flama**, le **11/05/2021** à **13:49**

Bonjour,

En qualité de Présidente du conseil syndical, j'ai demandé par mail à notre syndic professionnel de convoquer le conseil syndical avec un ordre du jour afin de préparer la prochaine AG. Il me dit revenir vers moi pour le faire mais cela fait 3 semaines. J'ai donc renvoyé un mail au syndic lui proposant 3 dates et lui disant qu'il était très important qu'il y participe ainsi qu'aux 2 autres copropriétaires (nous sommes 3 en tout) leur proposant également ces 3 dates. Pour l'instant je n'ai eu aucunes réponses de personne. La problématique est qu'ayant une toiture de l'immeuble ainsi que de nos garages en très mauvais état, j'ai fait faire de nombreux devis afin de planifier les travaux sur plusieurs années. Les 2 copropriétaires sont très durs à la dépense ...

Que se passe t-il si personne ne répond ? Le syndic peut-il convoquer l'AG sans réunion du conseil syndical ? (je précise qu'il est notifié dans son contrat l'organisation d'une réunion du conseil syndical de 2H)

J'ai également envoyé en recommandé au syndic un courrier lui relatant que notre assureur copro avait résilié son contrat en janvier dernier à la date d'échéance du 06/03/2021 et qu'une nouvelle assurance a été signée le 18/03/2021 avec une prise d'effet le 17/03/2021 (jour où j'ai fait une nouvelle déclaration dégat des eaux (2 précédentes avec ancienne assurance mais concernant la meme fuite non résolue à ce jour). En effet, j'ai envoyé ma déclaration sans avoir rempli les coordonnées d'assurance du syndic puisque je n'arrivais pas à les avoir. Nous avons un surcoût de presque 48% pour ce nouveau contrat. Mon assureur perso me dit que c'est normal car l'immeuble n'a pas été assuré pendant 12 jours ...

J'ai donc demandé au syndic de nous rembourser ce surcoût sauf justifications du surcoût qui ne lui soit imputable.

Dans ce même courrier je demande au syndic de me transmettre l'ensemble des relevés de compte de la copro por l'année 2020.

J'espère ne pas avoir fait d'erreurs ...

Peut-être aurez-vous l'amabilité de m'éclairer sur ces problèmes rencontrés au sein de notre copropriété,

Cordialement,

Florence Amalric